

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 60 (1980)
Heft: 4

Rubrik: Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Le ministre suisse de l'économie, M. Fritz Honegger, a fortement critiqué les **mesures de la Communauté européenne restreignant la production d'acier**. Selon le chef du Département fédéral de l'économie publique, ces restrictions dissimulent un protectionnisme qui n'ose pas dire son nom. Si de telles mesures se sont révélées nécessaires, c'est de la faute de la politique de subvention et d'aides publiques. Avec l'argent des contribuables, les pays de la Communauté, pendant de nombreuses années, ont maintenu à flot des entreprises menacées. En fait, cette politique n'a fait que reculer l'échéance de la restructuration nécessaire pour rétablir la compétitivité. Selon M. Honegger, la volonté de combattre les causes de crises structurelles est de moins en moins évidente : « Personne ne fonde beaucoup d'espoirs dans les mesures prises par les neuf pour parvenir à l'assainissement de la sidérurgie européenne. » Pour le ministre suisse de l'économie, le danger protectionniste est sur le point de se préciser. « Les prétextes invoqués par les pays pour protéger leur propre économie font reculer les limites de la fantaisie : politique de la balance des paiements, stabilité des cours, lutte contre l'inflation, sécurité du plein emploi, protection de certaines branches spécifiques. Ainsi, tout ce que l'on peut imaginer actuellement figure au

menu du protectionnisme. Plus on invoque de tels prétextes pour protéger l'économie, plus on risque de les légitimer et de les voir faire école. »

Au cours des onze premiers mois de 1980, le total des **prêts suisses à des collectivités et entreprises de droit public français** s'est élevé à la contre-valeur de FS 1673,44 millions. Ce chiffre comprend la totalité des prêts, aussi bien ceux qui ont fait l'objet de conventions directes entre les banques suisses et leur clientèle française, que ceux qui ont été en souscription publique. À noter que le chiffre ci-dessus comprend les opérations effectuées en monnaie suisse et en dollars. Entre fin octobre et fin novembre, le total des emprunts français sur le marché suisse des capitaux a plus que doublé. Par conséquent, il est impossible de savoir quelle tendance sera décelée à la fin de l'année. Rappelons qu'en 1979, les emprunts en Suisse des collectivités et entreprises publiques françaises avaient culminé à FS 2390 millions. En 1978 le total ressortait à FS 445 millions et \$ 193 millions, en 1977 à FS 885 millions et \$ 110 millions. Alors qu'en 1979 les prêts suisses ont notamment servi à soutenir l'effort français sur le plan de l'équipement téléphonique, en 1980 ils semblent

avoir joué un rôle non négligeable, selon les milieux professionnels, dans l'équipement et la restructuration de certaines branches comme l'automobile.

Selon M. Fritz Leutwiler, président de la direction générale de la Banque nationale Suisse, le **Système monétaire européen (SME)** exerce une « influence stabilisatrice indéniable sur le marché des changes ». Toutefois, la situation internationale actuelle recèle trop de facteurs potentiels de déséquilibres – tant politiques qu'économiques – pour que la Suisse puisse se lier à un système de parités rigide. « Il est préférable que nous conservions notre indépendance, a réaffirmé M. Leutwiler, si nous voulons préserver la stabilité des prix dans notre pays. Seule la flexibilité du franc nous permet de suivre cette politique. » Le dirigeant de la BNS est relativement optimiste quant à l'avenir. Il fonde ce sentiment sur l'évidente volonté de coopération des autorités monétaires et sur l'expérience de plusieurs années de taux flottants qui a permis d'opérer des corrections au système des taux fixes. Pour M. Leutwiler, les variations futures des changes devraient moins s'écarter de l'évolution des prix relatifs que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

LAVANCHY S.A.

11, rue de l'Épée de Bois, 75005 PARIS
Tél. : 337-41-82/83 - Telex : 204.621

Déménagements - Transports internationaux
SERVICES ROUTIERS HEBDOMADAIRES
SUISSE/FRANCE/SUISSE

Déménagements PARIS PROVINCE et GARDE MEUBLES

Maison en Suisse : LAVANCHY S.A., 88, rue de Genève, LAUSANNE

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

au capital de 12 millions de francs suisses (entièrement versé)
FONDÉE EN 1869

à NEUCHÂTEL (Suisse) - 2, rue de Monruz
ASSURE TOUS LES TRANSPORTS
ET LE BRIS DE MACHINES
Directions en France

PARIS : 17, rue La Boétie - Tél. 266.11-30 - B.P. 54-08

LYON : 8, rue Président-Carnot - Tél (7) 837-50-80

BORDEAUX : 18, cours Xavier-Arnoz - Tél. (56) 52-26-72

CORRESPONDANTS ET AGENTS PAYEURS DANS LE MONDE ENTIER